



Déclaration préalable au CST du 10 juin 2024



Bonjour,

Nous sommes le 10 juin 2024 et cette date restera à Lyon dans la mémoire des agents de la ville de Lyon et des syndicats qui les défendent.

Le 10 juin 2024 est la date où la majorité de gauche de la ville de Lyon soumet un dossier au vote dans le comité social territorial pour limiter le droit de grève à une catégorie d'agents.

Les agents et les syndicats de la ville ont l'habitude des manœuvres politiques en tout genre et avec un ancien maire au départ socialiste nous avons pris l'habitude des promesses non tenus.

Mais jamais encore à Lyon une majorité dite de gauche ne s'est encore attaqué au droit de tous les travailleurs et travailleuses qui est le droit faire grève.

Ce droit qui a été conquis à travers des luttes incessantes au fil des années et soutenue par des politiciens de gauche. Ce droit, qui permet aux travailleuses et travailleurs de se mobiliser collectivement pour défendre leurs droits et leurs conquises, est le symbole d'une société démocratique, libre et juste. Ce droit aujourd'hui, les élus de gauche à la ville de Lyon ont décidé de le ronger. Alors que dans le même temps au niveau national nous pouvons entendre la France insoumise et Jean Luc Mélenchon qui disent des grévistes : « *ce sont des braves gens, ils se battent pour nous* ». Ou encore Olivier Faure, secrétaire du PS ,qui dit en parlant du mouvement de grève des cheminots : « *Je soutiens tous ceux qui soutiennent une vision du service public qui ne peut pas être celle que défend aujourd'hui le gouvernement, donc je soutiens les grévistes* » en rajoutant quand même en bon socialiste « *et je soutiens les usagers aussi* ».

Vous aussi Monsieur le Président, vous avez soutenu les grévistes lors de la réforme des retraites et même appeler à faire grève. Vous avez même publié sur votre Insta un soutien aux femmes grévistes devant l'hôtel de ville le 8 mars, journée internationale des droits des femmes ! En sera-t-il de même demain contre la réforme de la fonction publique?

Et que dire de notre maire écologiste qui soutient aussi les grévistes ? Vous me direz, il soutient tout le monde que ce soit des grévistes, des commerçants pillés en passant par les agriculteurs et surtout ceux de la FNSEA. Notre maire et les écologistes soutiennent aussi les jeteurs de soupe sur les œuvres d'art. Peut-être est-ce d'ailleurs une idée pour que les agents de la ville se fassent entendre ? Lançons une grande campagne avec M. DOUCET. Jetons nos soupes et notre mal être sur les œuvres d'art du Musée des Beaux-Arts, nous pourrions compter sur votre soutien n'est-ce pas ?

Rassurez-vous nous ne ferons pas ça car nous sommes des travailleurs et travailleuses. Pour nous la grève représente un moyen légitime pour faire valoir nos revendications. Faire entendre nos voix et dénoncer des conditions de travail délétères ainsi que l'augmentation des salaires

pour vivre dignement. La grève est la manifestation de notre détermination à remettre en question les injustices et les inégalités dont nous sommes témoins au sein de notre société.

Aujourd'hui lundi 10 juin, nous faisons face à une situation inacceptable. Vous, la gauche Lyonnaise (écologie les verts), vous vous efforcez de restreindre ce droit fondamental sans y être contraint. La loi de transformation de la fonction publique de 2019 est une atteinte directe à nos libertés et à notre capacité à nous mobiliser efficacement. Vous n'êtes pas dans l'obligation de l'appliquer et la grève à la journée n'est nullement inscrite dans la loi. C'est vous et vous seuls mesdames et messieurs de la gauche Lyonnaise qui infligez ça à vos agents !

Vous déclarez mettre en place cet encadrement du droit de grève en raison des grèves éparses perturbant les cantines mais qui ne représentent finalement qu'un nombre insignifiant des agents des écoles.

Au lieu de se focaliser sur la limitation du droit de grève, vous auriez dû chercher à comprendre les problématiques rencontrées dans ces écoles. Pour ainsi en tirer des conclusions pertinentes et apporter des solutions pour permettre aux agents d'exercer leur travail dans de bonnes conditions améliorant la qualité des services publics rendus aux familles. Malheureusement, la direction de l'éducation refuse d'apporter la transparence nécessaire sur les budgets alloués aux remplacements et aux aménagements de postes. Ce qui rend impossible une résolution efficace et concrète de ces problématiques.

C'est pourquoi nous continuerons à nous battre, à nous mobiliser et à revendiquer notre droit inaliénable à faire grève. Nous ne resterons pas silencieux face aux tentatives de réduire nos libertés et notre capacité à nous défendre. C'est pour toutes ces raisons que nous avons donné rendez-vous à tous les agents aujourd'hui pour manifester notre solidarité et notre détermination commune. Il est encore temps d'entendre la voix de vos agents et de retirer cette restriction du droit de grève. Redonnez confiance à vos agents et faisons qu'ensemble le service rendu au public redevienne de qualité.

Comme nous avons pu déjà le dire, si vous limitez le droit de grève aux agents de la direction de l'éducation la CGT dans son ensemble limitera votre droit à manifester !



Les agents de la Ville de Lyon seront marqués au fer rouge par cette municipalité qui devra porter la responsabilité de cette atteinte aux droits de grève..



Rejoignez la CGT pour défendre le service public,
nos emplois et nos conditions de travail !

10 rue Joseph SERLIN 69001 LYON

Tél : 04 72 10 39 46

cgtvilledelyon.fr



FIER-E-S
D'ÊTRE
FONCTIONNAIRES !